



Installation prise telephonique refusé par bailleur

Par **sophia12**, le **01/09/2016 à 13:33**

Bonjour,
Nous avons loué un appartement vide et avons besoin d'une prise téléphonique pour brancher une box internet.
Le propriétaire ne veut pas payer cette installation.
a-t-il le droit de nous demander de payer car sans prise telephonique, l'appartement n'est pas aux normes ?

Par **Lag0**, le **01/09/2016 à 13:38**

Bonjour,
[citation]car sans prise telephonique, l'appartement n'est pas aux normes ?[/citation]
D'où tenez-vous cela ?
Le bailleur n'a aucune obligation de vous fournir un logement avec une ligne téléphonique et encore moins de vous installer des prises là où cela vous arrange !
En revanche, le bailleur ne peut pas s'opposer à l'installation d'une ligne téléphonique à votre charge (droit à l'accès aux services de télécommunications).